Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 035-213503071-20251127-2025DCM61-DE

DEPARTEMENT---
ILLE-ET-VILAINE

COMMUNE DE SAINT-PERN

ARRONDISSEMENT
RENNES
-----CANTON-----
MONTAUBAN-DE-BRETAGNE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 27 NOVEMBRE 2025

Date de convocation : 21/11/2025

Nombre de conseillers
en exercice : 15
présents : 12
votants : 15

L'an deux mil vingt-cinq, le vingt-sept novembre, à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de SAINT-PERN légalement convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la Salle de la Mairie, sous la présidence de Mme Marie-Hélène FRÉNOY, Maire.

Etaient présents : Philippe TESSIER, Diane ACHTEN, Yannick MASSÉ (Adjoints), Christine DEMAY, Jean-Claude HARLÉ, Mireille LEVACHER, Colette PIEL, Madeleine PIEL, Michel POULNAIS, Jean-Jacques ROUAULT, Valérie URVOY.
Formant la majorité des membres en exercice.

Absents excusés : Jean-François RENAIS a donné pouvoir à Marie-Hélène FRÉNOY
Célia BOUVIER a donné pouvoir à Philippe TESSIER
Vivien HANOT a donné pouvoir à Diane ACHTEN

Mme Colette PIEL a été élue Secrétaire de séance.

Délibération N° 2025-61 – COMMERCE : SOLLICITATION FONDS DE CONCOURS « dernier commerce et solidarité » DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES & PLAN DE FINANCEMENT - Inscrit à l'ordre du jour

Mme La Maire informe les élus que la Communauté de Communes St Méen Montauban peut accorder du fonds de concours « dernier commerce » pour le matériel de restauration, l'étude 1000 cafés et les travaux pour le commerce et également du fonds de concours « solidarité » pour l'acquisition de mobilier.

Elle présente le plan de financement suivant :

DÉPENSES HT		RECETTES	
- Etude préfiguration Association 1000 cafés	2 993,00 €	**CCSMM Fonds de Concours :**	
		FDC dernier commerce	9 339,50 € (31%)
- Travaux sablage mur bar	1 610,00 €		
- Travaux électriques	1 261,00 €	FDC solidarité	5 413,50 € (19%)
- Mise aux normes chambre froide	4 020,00 €		
- Acquisition four mixte	6 760,00 €	**TOTAL CCSMM**	**14 753,00 € (50%)**
- Nouvelle armoire réfrigérée	2 035,00 €		
		Auto-financement	14 753,00 € (50%)
- Mobiliers	10 827,00 €		
TOTAL	29 506,00 €	TOTAL	29 506,00 €

MHF

Envoyé en préfecture le 01/12/2025
Reçu en préfecture le 01/12/2025
Publié le
ID : 035-213503071-20251127-2025DCM61-DE

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

==) SOLLICITE auprès de la Communauté de Communes St Méen Montauban le fonds de concours dernier commerce à hauteur de 9 339,50 € et le fonds de concours solidarité pour un montant de 5 413,50 €

==) APPROUVE le plan de financement arrêté ci-dessus.

Pour copie certifiée conforme,
Le Registre dûment signé,

Mme La Maire,
Marie-Hélène FRÉNOY :

